

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 26 mars à 20 heures, ont été étudiées lors de la séance de conseil municipal les questions suivantes :

1. Note budgétaire
2. Approbation du compte de gestion 2023
Approuvé à l'unanimité
3. Approbation du compte administratif 2023
Approuvé à l'unanimité
4. Affectation du résultat
Approuvé à l'unanimité
5. Aide aux voyages scolaires
Approuvé à l'unanimité
6. Subvention aux associations
Approuvé à l'unanimité
7. Approbation du budget primitif 2024
Approuvé à l'unanimité
8. Vote des taux d'imposition
Approuvé à l'unanimité
9. Fixation des durées d'amortissement en M57
Approuvé à l'unanimité
10. Convention d'assistance pour la mise en place de la taxe sur la publicité extérieure
Approuvé à l'unanimité
11. Désignation d'un élu pour signer les autorisations d'urbanisme pouvant intéresser le maire
Approuvé à l'unanimité
12. Signature d'un avenant pour la maîtrise d'œuvre urbaine et environnementale liée à l'aménagement du centre-bourg
Approuvé à l'unanimité

Les délibérations ont été mises en ligne sur le site internet de la commune le 29 mars 2024.

En mairie, le 29 mars 2024
Le Maire,




Bernard HOGUET